



**COMMISSION  
CHIENS  
COURANTS**

# EPREUVE DE BREVET DE CHASSE POUR CHIENS COURANTS

## ENGAGEMENTS

## JURY

Lot N°	Dates	Lieu : ST ROMAN DE CODIERES (30)						Président : Jean-Pierre MICHEL	
		Indiquez votre jour de préférence : VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE						Juge 2 : Jérôme BECANNE	Juge 3 : Marc BOUVET
Nom du chien et affixe	Race	Sexe	né le	n° licence n° carnet de travail	identification	N° LOF	Meilleure récompense expo régionale, spéciale, nationale		Propriétaire: Nom - Prénom - Adresse
		Collier					Qualif:	Dte:	
		Bleu					Qualif:	Dte:	
		Blanc					Qualif:	Dte:	
		Rouge					Qualif:	Dte:	
		Vert					Qualif:	Dte:	
		Jaune					Qualif:	Dte:	
		Noir					Qualif:	Dte:	
		Orange					Qualif:	Dte:	
		Beige					Qualif:	Dte:	
<b>Remplaçants</b>									
							Qualif:	Dte:	
							Qualif:	Dte:	
							Qualif:	Dte:	
							Qualif:	Dte:	

DROITS D'ENGAGEMENT : 176 € - chèque à l'ordre du Club du Porcelaine et à joindre à la feuille d'engagement.

Signature

Propriétaires : monsieur

tél :

e mail :

joindre une enveloppe timbrée

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation des résultats du lot entier sans préjuger des sanctions qui pourraient être infligées par la SCC,

Feuille à envoyer à : Anthony DORMETTA – 62 bis Av de Nîmes – 34190 GANGES – 06-38-02-44-44 - [anthodormetta@gmail.com](mailto:anthodormetta@gmail.com) - avant le 15 février 2020 dernier délai.

**ATTENTION LICENCE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS**

